

# La grève des cheminots et cheminotes en France

*Le gouvernement français a lancé une attaque d'ampleur envers les cheminots et les cheminotes, mais aussi plus globalement contre le service public ferroviaire. Des milliers de kilomètres de lignes ferroviaires, dites « non rentables », sont menacées ; l'entreprise publique SNCF sera transformée en Société anonyme, la « dette ferroviaire » demeure ; le transport public de voyageurs va être ouvert au secteur privé comme cela est déjà le cas pour le transport de marchandises ; ce qu'il reste de Fret SNCF sera filialisé... Pour le personnel de la SNCF, c'est la fin du Statut ; celui-ci définissait les « droits et devoirs » des cheminots et cheminotes. Plus avantageux que les règles communes applicables en France sur certains points, il comprend aussi des dispositions plus contraignantes, notamment pour ce qui est de la flexibilité des conditions de travail, compte tenu du caractère permanent du service public ferroviaire (365 jours sur 365, 24 heures sur 24). Mais le Statut, c'est aussi des règles collectives en matière de rémunération et progression salariale durant la carrière, l'impossibilité de licenciement dit économique, un droit syndical construit au fil de l'histoire, et le régime particulier de retraite – déjà fortement remis en cause depuis 2007.*

*A la SNCF, la grève a débuté le 3 avril. Mais les fédérations CGT, UNSA et CFDT ont imposé un calendrier de 36 journées de grève d'ici le 30 juin ; sous la forme de 18 grèves de 2 jours. Leur refus d'un mouvement reconductible, défendu par SUD-Rail [Solidaires] et FO, créé une situation peu propice à la construction du mouvement dynamique, porté par la base, qu'il faudrait. Le présent texte ne se veut nullement de bilan : le mouvement est en cours, il faut y participer, le soutenir ...et mener le débat pour le rendre plus efficace.*

## Auto-organisation, démocratie dans la lutte, assemblées générales : un recul de plus de 30 ans !

Ainsi, les fédérations UNSA et CFDT pouvaient se donner l'image de syndicats combattifs, mais à peu de frais ; quelques journées de grève, avant de s'en sortir à la moindre occasion<sup>1</sup> ? Ainsi, la fédération CGT peut en finir avec la pratique des assemblées générales où ce sont les grévistes qui décident réellement de leur grève ; c'était un acquis depuis plus de 30 ans à la SNCF (la plus longue grève de son histoire, 1986/1987<sup>2</sup>) que bien des bureaucrates syndicaux n'ont eu de cesse de combattre. Certes, pour la forme, les assemblées générales demeurent ; mais il n'y a plus rien à y discuter. Du coup, ce sont au mieux des meetings syndicaux, au pire des rassemblements de délégué.es. Dès avant la réunion interfédérale du 15 mars qui a mis en avant ce calendrier de grèves de 48 heures, le danger était perceptible. Il a été ignoré, ou à tout le moins minoré, par nombre de militants et militantes sincères et combattifs, et cela se paie depuis.

Plus d'un tiers du personnel de la SNCF doit remplir une « déclaration individuelle d'intention (DII) » de faire grève, 48 heures avant, en précisant sur quel préavis. Inévitablement, la référence la plus commune était l'unitaire (CGT/UNSA/CFDT), de 48 heures, non reconductible. A partir de là, agents de conduite, contrôleurs, aiguilleurs et autres personnels ayant déposé ainsi leur DII ne pouvaient poursuivre la grève, sauf à se trouver en situation irrégulière<sup>3</sup>. Pour les autres, la publicité faite sur le calendrier s'étalant du 3 avril au 30 juin a poussé à choisir ses dates de grève parmi les 36 proposées. Puisque tout le monde a le programme des grèves jusqu'au 30 juin, pourquoi participer aux assemblées générales ?

La campagne menée pendant des semaines sur le thème « trouvons une forme d'action qui ne coûte pas cher aux grévistes<sup>4</sup> » a pesé ; d'autant plus, que la plupart du temps, la bataille idéologique pour contrer cela n'a pas été menée, au nom de l'unité qu'il ne fallait pas fragiliser. Pour le même motif, il n'y pas eu de débat réel, parmi la masse des cheminots et des cheminotes, sur la forme de l'action. Le calendrier des 18 grèves de 48 heures s'est imposé comme l'évidence de départ.

---

<sup>1</sup> La récente tribune publiée dans *Le monde* par les secrétaires généraux de la confédération et de la fédération des cheminots CFDT va dans ce sens. En réalité, les syndicats couramment qualifiés « d'accompagnement » sont confrontés à une politique patronale et gouvernementale qu'ils semblent n'avoir pas compris : le *macronisme* marque une étape nouvelle dans la "refondation sociale" voulue par une partie du patronat. Dans la logique de liquidation des "corps intermédiaires", le syndicalisme institutionnel n'a qu'une place résiduelle, il est même perçu comme inutile, voire comme un frein. La vocation du syndicalisme d'accompagnement à paraître co-décider s'en trouve ruinée.

<sup>2</sup> Voir notamment, dans *Les utopiques* n°3 : « La grève des cheminots 1986/87 à Paris Gare de Lyon ; le bilan de la section syndicale CFDT » [Christian Mahieux] et « La grève des cheminots 1986/87 vue de l'agglomération rouennaise ; une expérience d'auto-organisation » [Jacques Hais]. [www.lesutopiques.org](http://www.lesutopiques.org)

<sup>3</sup> Certes, bien des grèves d'importance sont parties sans préavis, donc de manière « irrégulière », « illégale », mais encore faut-il que l'ambiance, la dynamique (et certaines organisations syndicales) poussent à dépasser ces contingences.

<sup>4</sup> Face à l'ampleur des attaques, on aurait pu s'attendre à un positionnement plus offensif et motivant...

Là était le piège. Car une fois les affaires lancées ainsi, il était quasiment certain qu'on arriverait à la situation connue depuis début avril : des grèves successives qui occupent l'espace médiatique, mais un nombre de grévistes qui n'est pas à la hauteur de ce qu'il faudrait, et surtout l'impossibilité de créer une dynamique d'auto-organisation, de prise en mains de la grève par les grévistes. Ce dernier élément est déterminant : non seulement, par rapport aux pratiques syndicales défendues et mises en œuvre, mais aussi pour l'efficacité de la lutte.

## Les grèves se succèdent, mais avec quelles perspectives ?

Le 22 mars, a eu lieu une grande manifestation nationale des cheminots et cheminotes. Au-delà du nombre de manifestantes et manifestants, c'est celui des grévistes qui était impressionnant ; d'autant que la plupart des fédérations syndicales<sup>5</sup>, explicitement, n'appelaient pas à la grève ce jour-là. Malgré l'appel interfédéral du 15, il était possible de rebondir sur cet événement pour imposer un autre mouvement à compter de début avril. On l'a vu, cela n'a pas été fait.

Où en sommes-nous ? Sans surprise, la propagande patronale et gouvernementale consiste à expliquer que la grève faiblit. C'est aussi habituel que sans effet. Mais à l'inverse, il est ridicule d'affirmer que le nombre de grévistes est exceptionnel ; il est surtout très inégal selon les catégories. Très forte chez les agents de conduite, la grève ne prend pas à la hauteur de ce que doit être une grève nationale qui dure, parmi les agents commerciaux des gares, le personnel de la maintenance des installations ou dans les ateliers. C'est en grande partie inhérent aux modalités retenues, comme expliqué précédemment.

La forme d'action choisie permet que le sujet demeure d'actualité dans la durée sur le plan médiatique. Par ailleurs, chaque jour, toutes les fédérations publient tracts et/ou communiqués, étendant ainsi une pratique qui fut longtemps l'apanage de SUD-Rail et Solidaires. Mais nombre de grévistes commencent à exprimer des doutes, fondés : oui, le mouvement se poursuit, mais quel est son effet ? Là est le nœud du problème. Une certaine conception du syndicalisme affirme que la grève sert ponctuellement à « montrer sa force et sa colère », ensuite le patronat et/ou le gouvernement négocie et on clôt le chapitre. Ce n'est pas le syndicalisme que nous défendons et pratiquons : pour nous, la grève c'est pour gagner ; les négociations doivent se faire sous la pression des grévistes ; c'est un moment de rupture avec le système en place qui permet d'en envisager d'autres, plus fortes. Celles et ceux qui voulaient seulement « montrer leur force » sont confrontés à un problème de taille : gouvernement et patronat n'entendent pas négocier, seul le rapport de force peut les faire craquer. Et il passe par un blocage de l'économie, un blocage dans la durée de l'activité ferroviaire.

**Est-il possible de rebondir sur le mouvement actuel pour arriver à cela ? Ou bien le verrouillage est-il tel que mieux vaut reprendre l'élan nécessaire à ce rebond ? L'avenir, proche, le dira... Une chose est sûre : ce n'est pas en multipliant les pertes de salaire dues à une succession de grèves non reconductibles qu'on prépare dans les meilleures conditions une grève reconductible. Ne serait-ce que l'expérience de 2016 le rappelle<sup>6</sup>.**

## Les propositions alternatives pour le secteur ferroviaire

En partie pour gagner la bataille de l'opinion publique, mais aussi par souci de crédibilité vis-à-vis des adversaires sociaux<sup>7</sup>, chaque fédération a mis en avant ses propositions alternatives pour un autre service public ferroviaire<sup>8</sup>. Histoire de l'organisation du chemin de fer, exploitation et infrastructures, dette, transport, environnement et écologie, activités déjà privatisées, situation dans d'autres pays, etc., les thèmes abordés sont nombreux et intéressants.

Si on ne fait pas semblant de croire que ces documents vont convaincre Guillaume Pepy ou les député.es, alors on y trouve des pistes de réflexion intéressantes pour imaginer collectivement un service public ferroviaire autogéré par celles et ceux qui le font fonctionner, et par celles et ceux qui l'utilisent... **Un travail à poursuivre pour remettre en cause l'hégémonie du modèle capitaliste, ouvrir les pensées collectives vers d'autres horizons...**

<sup>5</sup> UNSA et SUD-Rail avaient déposé un préavis de grève national.

<sup>6</sup> Voir dans *Les utopiques* N3, « La grève de 2016 dans le secteur ferroviaire » [Mathieu Borie, Christian Mahieux, Frédéric Michel, Julien Troccaz]. [www.lesutopiques.org](http://www.lesutopiques.org)

<sup>7</sup> D'autres disent « partenaires sociaux ».

<sup>8</sup> Notamment : [www.cheminotcgt.fr/wp-content/themes/cheminotcgt/assets/img/layout/ENSEMBLE-POUR-LE-FER.pdf](http://www.cheminotcgt.fr/wp-content/themes/cheminotcgt/assets/img/layout/ENSEMBLE-POUR-LE-FER.pdf)  
[www.solidaires.org/Reapproprions-nous-le-service-public-ferroviaire](http://www.solidaires.org/Reapproprions-nous-le-service-public-ferroviaire)

# Les organisations politiques

Des organisations « de gauche » (y compris une partie de celles qui ont collaboré aux gouvernements à l'origine d'autres reculs sociaux) affirment leur soutien aux cheminots et cheminotes. Ce ne fut pas sans intérêt pour renverser un peu le flux médiatique contre la grève. Mais plus que de déclarations médiatiques, c'est de militants et militantes organisant les grèves, sur le terrain, dont il y a besoin ! Et c'est une fois de plus la limite criante de celles et ceux qui considèrent que les organisations politiques (en réalité, « leur organisation politique ») est le débouché politique aux luttes sociales : ils et elles comptent sur d'autres pour construire ces luttes sociales ! Le vrai débouché politique ce sont les luttes elles-mêmes : qui y a participé, sait à quel point, surtout durant des mouvements longs durant lesquels les grévistes se retrouvent chaque jour, les utopies, les alternatives, les changements radicaux gagnent en crédibilité aux yeux de toutes et tous !

Le syndicalisme est politique, son champ d'action englobe, tant la défense des revendications dans le cadre de la société actuelle, que l'action pour une transformation radicale de celle-ci. Par action, il faut entendre des choses aussi différentes et complémentaires que la formation et l'information, une campagne dans la durée et une grève, l'organisation collective et le soutien aux auto-organisations, ... L'oppression lié au système capitaliste, l'oppression économique issu des rapports de production et du droit de propriété, est commune à toutes celles et tous ceux « d'en bas ». C'est là que se joue l'affrontement de classes : si ça, ce n'est pas politique ! Ca n'empêche pas, bien entendu, de considérer qu'il y a bien d'autres formes d'oppressions, qu'il ne s'agit d'ailleurs pas de hiérarchiser, ni entre elles, ni vis-à-vis de l'oppression économique. Les luttes contre les oppressions, et pour l'égalité, la liberté, etc., font aussi de la politique. La notion d' « organisation syndicale et populaire » est à creuser : luttes contre le patronat, contre la hiérarchie, pour un travail différent, etc., mais aussi luttes des femmes, des personnes racisées, des LGBT, des sans-logis... La répartition des rôles qui veut que le parti s'occupe de politique et le syndicalisme du social est une impasse. Alors que les syndicats sont, ou du moins devraient être, l'outil d'organisation autonome de la classe ouvrière (ce qui n'est pas rien !), elle les cantonne dans une fonction mineure, leur nie la capacité d'agir pour changer la société. A l'inverse, elle pousse les organisations politiques à considérer que cette tâche est leur exclusivité et donc qu'elle est déconnectée des mouvements sociaux.

## Les caisses de grève

Comme lors de chaque mouvement, professionnel ou interprofessionnel, qui dure, on reparle des caisses de grève. Chaque organisation syndicale a lancé la sienne et une autre l'a été par des « personnalités ». Le montant de cette dernière est remis à une association créée par les 4 fédérations syndicales « représentatives<sup>9</sup> » de la SNCF, le montant devant être réparti selon le résultat aux dernières élections professionnelles. Ce mode opératoire, outre qu'il élimine FO, revient à considérer qu'au bout d'un mois de grève, CFDT ou UNSA ont autant de leurs adhérent.es en grève que CGT ou SUD-Rail, ce qui n'est pas vrai. Priorité aux structures syndicales, et non aux grévistes !

Mais surtout, que représente « les sommes très importantes » dont parle les communiqués ? Un million d'euros (somme espérée pour la collecte lancée par des personnalités) ? Il y a environ 150 000 salarié.es à la SNCF, si on se base sur 50% de grévistes cela fait donc 75 000 personnes à indemniser. Soyons pessimistes et tablons sur seulement 33% de grévistes : chacune et chacune des 50 000 grévistes pourra alors toucher 20 euros. C'est un peu en décalage, pour tant de jours de grève.

Il n'y a pas trente-six solutions pour les caisses de grève :

- soit les structures syndicales en organisent dans la durée, c'est à dire en systématisant le fait qu'une part de la cotisation syndicale de chaque adhérent.e est consacrée à cela, ce qui permet d'amasser au bout d'un long moment une somme à la hauteur des enjeux (en France c'est le cas de ... la CFDT, depuis un demi-siècle)

- soit, c'est organisé ponctuellement au moment de grèves, mais géré très localement, à petite échelle, ce qui permet de répartir entre grévistes les sommes recueillies (y compris par exemple les commerçant.es du coin.... mais ce sera forcément inégal à l'échelle nationale (mais utile là où ça se fera : au plan financier, mais aussi parce que ça suppose des contacts grévistes/reste de la population)

---

<sup>9</sup> Il s'agit de la représentativité telle que définit par la loi reprenant la position commune CGT/CFDT/Patronat de 2008 : ne sont concernées que les organisations ayant recueillies au moins 10% des voix dans l'entreprise ; en l'occurrence, CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ; pas FO par exemple, qui pourtant appelle à la grève.

La première solution, la plus efficace, renvoie à la place de l'organisation syndicale dans le mouvement social et politique. Elle doit être centrale, dans la durée, ne pas être « redécouverte » seulement lorsque de grands mouvements sont lancés. En creux, cela pose aussi la question du rapport entre la classe ouvrière et les autres classes sociales... Ce sujet des caisses de grève pourrait être un être un excellent exercice pratique pour les collectifs militants de différentes organisations syndicales, voulant unifier le syndicalisme de luttes...

## **Le monde en dehors des cheminots et cheminotes**

Bien sur, ces attaques s'insèrent dans un plan bien plus vaste. Les retraité.es ont vu leur pouvoir d'achat largement amputé depuis plusieurs mois, une sélection accrue est mise en place pour l'accès à l'université, nombre d'entreprises continuent de licencier pour engraisser leurs actionnaires, dans la Fonction publique et les services publics, les situations de souffrance au travail, les dépressions et les suicides se multiplient. Des grèves touchent différents secteurs : Air France, des enseignes du Commerce, etc. Sans compter des travailleurs et travailleuses Sans-papiers qui exigent leur régularisation.

Affaibli par des défaites importantes ces dernières années, le mouvement syndical peine à organiser la riposte à la hauteur des enjeux. La CGT avait décidé d'organiser seule une journée d'actions le 19 avril ; Solidaires y a appelé aussi. Une fois de plus, cela s'est traduit par des manifestations où la participation militante domine, sans effet d'entraînement sur la masse des salarié.es. Une grève est prévue dans l'Education nationale, le 3 mai. Pour l'ensemble des fonctionnaires, ce sera le 22 mai. Pour les personnes en retraite, les manifestations dans toute la France seront le 14 juin.

### **L'urgence est-elle à annoncer des dates successives ou à reconstruire des outils syndicaux solides, porteurs de perspectives de rupture crédibles, capables de donner confiance aux travailleurs et travailleuses ?**

Concernant le contexte actuel en France, un communiqué du Réseau syndical international de solidarité et de luttes<sup>10</sup> résume la situation :

« Confronté à divers mouvements sociaux, le gouvernement français montre une nouvelle fois que les Etats n'hésitent pas à recourir à la force policière et à des lois liberticides pour tenter de museler les mouvements sociaux. Fin mars, le procès dit « de Tarnac<sup>11</sup> » a rappelé comment l'appareil judiciaire, au service de la police, pouvait créer puis alimenter un mensonge d'Etat. Au-delà de cet exemple médiatisé, bien des habitants et habitantes de quartiers populaires connaissent quotidiennement discriminations et répression policières.

A Notre-Dame-des-Landes, l'Etat est intervenu violemment pour évacuer celles et ceux qui avaient maintenu la vie sur ce morceau de terre, devenue Zone à défendre. La résistance, la construction d'alternatives, la solidarité, ... autant de notions qui ne cadrent pas avec le système capitaliste en place. Et lorsque les gestionnaires du système le décident, ils et elles usent de violence. Il en est de même dans les Universités françaises : la police, et parfois des bandes armées fascistes, y interviennent violemment, couvertes par « l'institution ».

Face à cela, nos armes sont notre nombre, notre solidarité, nos différences comprises comme une richesse collective, nos combats respectifs. Le syndicalisme est directement concerné : à Notre-Dame-des-Landes, un collectif intersyndical existe ; dans les universités, le syndicalisme étudiant est présent. Mais au-delà de ça, l'ensemble du mouvement syndical doit être solidaire et actif contre les violences policières ; ce n'est pas un hasard si les jeunes sont particulièrement visés !

La présence sur les zones à défendre et les manifestations de soutien sont nécessaires. Mais pour gagner ensemble, il faut multiplier les fronts de lutte : Notre-Dame-des-Landes, mais aussi les cheminots et cheminotes ! Les universités, mais aussi les salarié.es de Carrefour de Ford ou de La poste ! Les retraité.es, mais aussi le personnel de santé ! En France, mais aussi ailleurs !

Pour que nos luttes soit Une, construisons-les ensemble ! ».

Bientôt le mois de mai... Ce n'est qu'un début...

Mathieu Borie, Christian Mahieux, Frédéric Michel, Julien Troccaz, le 23 avril 2018.

<sup>10</sup> [www.laboursolidarity](http://www.laboursolidarity). Ce Réseau rassemble des organisations syndicales (nationales ou locales, professionnelles ou interprofessionnelles), des courants et tendances syndicales, de nombreux pays dans le monde.

<sup>11</sup> Après dix ans de dénonciations et persécutions de la part de l'appareil d'Etat (politique, judiciaire, policier, médiatique), des militants et militantes « d'ultra-gauche », si tant est que cette définition ait un sens, ont été acquitté.es.